



Avenants de contrat CDI , non notifiés sur mon contrat de travail

Par Serge

Je suis salarié dans une entreprise depuis 26 ans, mon contrat de travail n'a jamais été actualisé...plusieurs fonctions ..se sont rajoutées , sans aucun avenant, j'ai 56 ans bientôt, je sait reconnaître quand on cherche a me ..gruger avec l'expérience!...sans augmentation évidemment a par une ..dérisoire ancienneté, a mon poste ,nous servons en fait de solution pour leurs problèmes!..que je pense ..économiques ...a leur grand intérêt, bien sûr, mais aucune augmentation pour nous..malgres la bonne volonté émise ..pour arranger leurs (affaires..),cela est abusé de ma bonne volonté, je veux envoyer un rapport aux prud'hommes , voir plainte pour harcèlement vu que ces ..man?uvres ne sont en fait appliquées que pour me pousser a démissionner mais j'ai tenu jusqu'à présent mais la..raz le bol,j'ai encore...un peu d'amour propre et une dignité! et on les baffouent chaque jour! merci de votre réponse.